



Le 19 septembre 2017

**Par courriel et par messenger**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800 Place Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Dépôt du rapport annuel 2016 du Distributeur en vertu de l'article 75 de  
la Loi sur la Régie de l'énergie  
Notre dossier : R044171 ÉF**

---

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la lettre de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 8 septembre 2017 ainsi qu'à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1.

Le Distributeur désire aviser la Régie qu'il lui est impossible de répondre à la demande de renseignements no 1 dans le délai prévu. En effet, les réponses à plusieurs questions de la demande de renseignements nécessitent l'apport des mêmes équipes qui travaillent présentement aux réponses aux demandes de renseignements n<sup>os</sup> 1 et 2 au dossier R-4011-2017 ainsi qu'aux engagements pris à l'occasion de la séance de travail tenue le 15 septembre 2017 dans le cadre du dossier R-4009-2017.

Le Distributeur estime pouvoir répondre à la demande de renseignements au plus tard le vendredi 29 septembre 2017.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

ST/